

SOMMATION

Conformément à l'art. 126 al. 3 CDPJ, le Juge de paix d'Aigle rend publique l'ouverture de la succession de **Marie-Thérèse Monique BORLOZ**, fille de **Louis Joseph Ladouce et Marie Eliane Ladouce, veuve, originaire d'Ormont-Dessous VD, née le 23 septembre 1931, de son vivant domiciliée Route de l'Infirmier 19, 1880 Bex, décédée le 16 juin 2022.**

Tous ceux qui se prétendraient habiles à succéder sont invités à faire leur déclaration d'héritier auprès du Juge de paix soussigné, dans le délai d'une année dès aujourd'hui, en fournissant les preuves de leur qualité de successible.

Ainsi fait à Aigle le 27 juillet 2022.

La juge de paix :


Ines ESTEVE



La greffière :


Sandrine DESPONDS